Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prime d'activité

Par dydy66

Bonjour à tous, mon ex-conjoint et moi avons la garde alternée pour nos deux enfants, ce depuis novembre 2019.
Depuis la naissance des enfants, j'ai toujours été désignée comme "allocataire principal" pour les prestations sociales, aussi je percevais la prime d'activité ainsi que la prime de rentrée scolaire. Seules les allocations familiales ont été partagées.
Depuis juin 2021, mon ex-conjoint a fait sa demande de prime d'activité auprès de la CAF à juste titre.
Toutefois, depuis que ce dernier perçoit ses droits, je ne perçoit plus de droit pour cette prestation alors que nous déclarons quasiment les mêmes revenus...
La CAF ne me fournissant pas d'explication claire je me permets de me retourner vers vous.
Merci d'avance pour vos réponses.

Par ESP

Bonjour
Je ne comprends pas, car suite à votre séparation, la Caf ne prend plus en compte les revenus des ex-conjoints pour le calcul de leurs droits respectifs.
Demandez leur des explications.